Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260904-TH_DCM_2026_72-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 4 septembre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
28 août 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Excusés 1
Votants 15

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : M Cédric DANIEL donne pouvoir à M Julien CHENARD

Membres absents : sans objet

M. Anthony LEBRETON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-72
Contrat de maintenance du défibrillateur

Le défibrillateur mis en place en 2021 a été remis en fonction début juin (changement des batteries et électrodes). Cependant, la maintenance complète n'a pas été réalisée, elle comprend notamment le test pour vérifier que la tension délivrée lors d'un choc est bien conforme.

IDEALIS nous propose un contrat de maintenance de 6 ans pour un coût annuel de 138 € TTC / an.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
- Valide la proposition de contrat de maintenance d'Idealis pour un coût annuel de 138 € TTC
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette commande

Pour copie conforme,
Le Maire

